



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le lundi 5 février 2024

Nomination du commissaire à la vie des entreprises et au développement productif

Un commissaire à la vie des entreprises et au développement productif (CVEDP) est nommé pour chacun des départements d'Outre-mer. Sa mission consiste à veiller à la mise en œuvre des politiques de l'État en faveur des entreprises d'Outre-mer. Il est en particulier chargé :

- d'accompagner les entreprises sur leurs problématiques de financement liés à leurs projets d'investissement et à leur cycle d'activité ;
- d'accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés économiques conjoncturelles ou structurelles ;
- de contribuer à l'émergence de projets stratégiques ;
- de soutenir le développement de la dimension internationale des entreprises.

Monsieur Antoine Schwartz est nommé commissaire à la vie des entreprises et au développement productif (CVEDP).

En partenariat avec les services déconcentrés de l'État et les acteurs institutionnels et socioprofessionnels, il intervient comme facilitateur auprès des entreprises et notamment des entreprises en difficulté.

Contact : Commissaire à la vie des entreprises et au
développement productif (CVEDP)
Monsieur Antoine SCHWARTZ
Préfecture de Mayotte – SGAR
E-mail : antoine.schwartz@mayotte.gouv.fr
Tel : 06 39 01 76 73

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976